

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : arindosuez@wanadoo.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 31 mars 2017.

PROCES VERBAL N° 284.

L'Assemblée Générale s'est tenue au CFA Médéric (Ecole Hôtelière) 20 rue Médéric 75017 Paris. La séance est ouverte à 10h 30, sous la présidence de Jean-Pierre PAMPILLI.

Sur 765 adhérents à jour de leur cotisation, convoqués à l'Assemblée Générale, 376 ont valablement exprimé leur vote par correspondance.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration sont heureux de constater que la salle est pleine et que 152 personnes sont inscrites au déjeuner de ce jour.

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente.

Le Trésorier donne ensuite lecture du rapport financier et le commente.

Charles DULONDEL donne lecture du rapport des contrôleurs des comptes.

Le Président proclame ensuite les résultats des votes exprimés par correspondance sur les résolutions soumises à l'assemblée.

Première résolution. «L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'année 2016, présenté par le Président.»

Pour : 372 Contre : 3 Abstentions : 1

Deuxième résolution. «L'Assemblée Générale approuve le rapport financier de l'exercice 2016 présenté par le Trésorier.»

Pour : 372 Contre : 3 Abstentions : 1

Troisième résolution. «Après communication du rapport des vérificateurs des comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2016 ainsi que le budget 2017 et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.»

Pour : 369 Contre : 3 Abstentions : 4

Quatrième résolution. « L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Evelyne PERRIN. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.»

Pour : 371 Contre : 4 Abstentions : 1

Cinquième résolution. « L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Jean-Yves PAUGAM en qualité de vérificateur des comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.»

Pour : 371 Contre : 4 Abstentions : 1

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : arindosuez@wanadoo.fr

A l'issue de cette Assemblée Générale, la nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

M. Bertrand AIZIER,	Mme Martine MOULIN
Mme Geneviève ATTALI.	M. Jean-Pierre PAMPILLI
Mme Paule CELLARD	Mme Myriam PLANARD
Mme Christiane DULONDEL	Mme Evelyne PERRIN
Mme Anne-Pascale GUEDON	M. Jean-Yves PERRIN
M. Roger LATRAYE	

Jean-Pierre Pampilli remercie les administrateurs pour leur implication dans le bon fonctionnement de l'association et l'animation des activités. Les projets ne manquent pas mais les bras oui ! Les statuts prévoyant 12 sièges au conseil d'administration vous remarquerez qu'un siège demeure disponible et que toute personne prête à s'investir, peut se manifester.

Il invite les adhérents retraités à noter dans leur agenda trois dates importantes :

- Vendredi 06 octobre 2017, repas festif et musical.
- Vendredi 12 janvier 2018, repas de l'Epiphanie.
- Vendredi 06 avril 2018 assemblée générale et déjeuner.

Il remercie tous les adhérents qui majorent le montant de leur cotisation et appelle à nouveau tous les membres présents à se mobiliser pour inviter leurs anciens collègues à nous rejoindre. La vie d'une association repose en effet sur le renouvellement de ses adhérents. Il nous faut du sang neuf et des idées neuves !

Programme voyages 2018.

Evelyne Perrin communique les destinations actuellement à l'étude pour 2018 :

- Du 25 au 29 Mars 2018 : Thalasso en Vendée
 - Du 17 au 25 Mai 2018 : Club Med la Caravelle en Guadeloupe.
 - Du 26 Juin au 3 Juillet 2018 : Les trains authentiques Gallois
 - Du 10 au 17 Septembre 2018: Les lacs italiens (dates à confirmer)
 - Du 26 au 30 Septembre 2018 : Croisière Rhin et Moselle
 - Du 15 au 22 Octobre 2018 : Castille et région de Valence (dates à confirmer)
 - De fin JANVIER à début FEVRIER 2019 : Rajasthan (dates à confirmer)
 - Mai ou septembre 2018 : Monténégro.
- En fonction de la demande, appeler E. PERRIN

Programme sorties culturelles 2^{ème} semestre 2017 - 1^{er} semestre 2018.

Martine Moulin présente à son tour ses projets :

Mardi 03/10/17 : Découverte des Buttes Chaumont.

Jeudi 09/11/17 : Hôtel de Soubise.

Lundi 04/12/17 : La Garde Républicaine du château de Vincennes et déjeuner.

Mardi 06/02/18 : La maison de Victor Hugo.

Jeudi 15/03/18 : Goûter conférence au « Chien qui fume ».

Mardi 10/04/18 : Les ateliers des Compagnons du Devoir et du Tour de France, la brasserie Gallia avec déjeuner.

Jeudi 03/05/18 : Une journée à bord. Croisière boucle de la Marne avec déjeuner.

Jeudi 31/05 au samedi 02/06/18 : le Puy du Fou, en partenariat avec les retraités de CASA. (Dates à confirmer)

Jeudi 04/10/18 : Exposition Christian Dior.

Certaines de ces sorties seront suivies d'un goûter.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

ARIS/CA-CIB, 92920 Paris la Défense Cedex - Tél/fax : 01 43 59 83 60 - Email : arindosuez@wanadoo.fr

Toutes ces informations sont communiquées à titre indicatif et peuvent encore être modifiées. Les programmes définitifs et les prix seront communiqués par courriers et consultables dans le site : <http://www.anciensindosuez.org> onglet « Adhérents / Services - Evènements / Programmes ».

Questions diverses.

Complémentaires santé.

Considérant la hausse des cotisations des « complémentaires santé » ainsi que la baisse du montant des remboursements dans le cadre des « contrats responsables », une adhérente nous a sollicités pour savoir si nous pourrions conseiller les retraités qui souhaitent changer de complémentaire santé et s'il était possible pour ceux qui n'avaient pas conservé la complémentaire Humanis / Mercer de la réintégrer au même tarif ?

Une discussion s'est engagée lors de l'assemblée dont il ressort que le problème est compliqué et délicat. Compte tenu du nombre de situations et d'attentes différentes, l'ARIS n'est pas compétente pour conseiller en la matière.

A notre demande de pouvoir réintégrer le contrat Humanis / Mercer qui, rappelons le, est subventionné partiellement par CA-CIB et par le CE la réponse a été négative dans la mesure où la décision de ne plus adhérer est irrévocable.

Deux pistes toutefois pour rechercher une meilleure mutuelle :

- Les comparateurs, qui permettent d'obtenir des devis en fonction de ses besoins.
- Les Mutuelles Communales qui existent dans certaines villes et communes.

Diffusion de la revue, l'Ancien de la Banque.

Cette revue, très appréciée, éditée par l'UFRB, dont le coût de l'adhésion est pris en charge par l'ARIS pour ses adhérents retraités est actuellement diffusée trimestriellement sous forme papier. L'UFRB nous propose une version électronique. A la question sous quelle forme souhaitez-vous la recevoir, papier ? électronique ? ou papier et électronique ? Une très grande majorité a répondu papier, ou papier et électronique. Nous nous orienterons donc dans ce sens, en fonction bien entendu des coûts induits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 heures et invite les participants à rejoindre la salle de restaurant.

Jean-Pierre PAMPILLI
Président